

Université de Poitiers
Faculté de droit et des sciences sociales

Alcool et droit : perspectives historiques
mercredi 26 août 2026

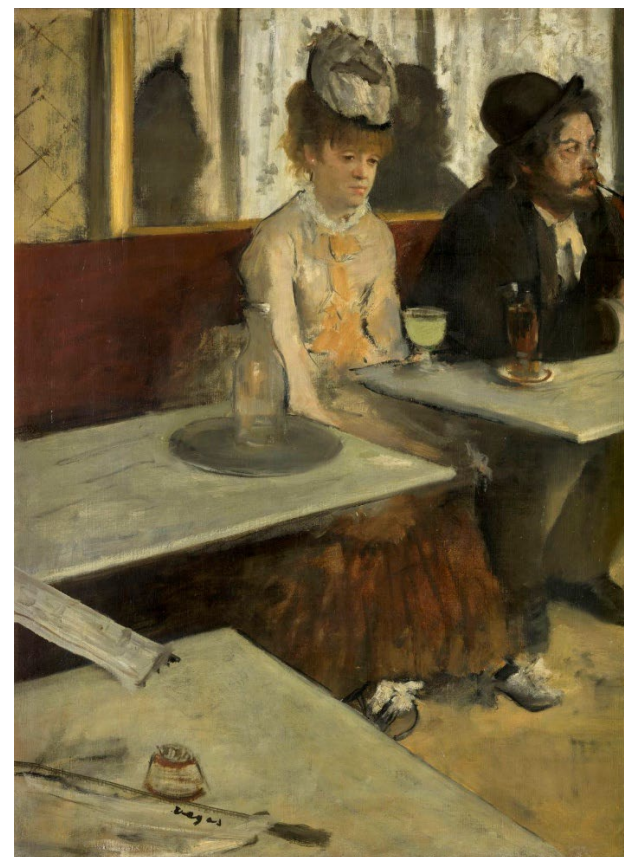
colloque organisé par l'Institut d'Histoire du Droit et la Faculté
de droit de l'Université de Ljubljana

Lieu

Faculté de droit et des sciences sociales
43, place Charles de Gaulle
Amphithéâtre Rousseau
86073 Poitiers cedex 9

Renseignements et inscriptions

Mme Sandrine Leclercq
86073 Poitiers cedex 9
Tél. : 05 49 45 42 30
sandrine.leclercq@univ-poitiers.fr



UNIVERZA V LJUBLJANI
Pravna fakulteta



DROIT
de Sciences sociales
UNIVERSITÉ DE POITIERS



8h45 : Accueil des participants

9h00 : Mot d'accueil de Mme Marianne Faure-Abbad, doyenne de la Faculté de droit et des sciences sociales

9h15 : Vid Žepič (université de Ljubljana) : « *Si acetum pro vino veneat ... eadem prope ουσία est* : la distinction entre l'erreur sur la substance et l'erreur sur la qualité dans la casuistique romaine »

9h45 : Marko Kambič (université de Ljubljana) : « Dispositions relatives aux vignobles, aux vignes et au vin dans les sources médiévales en territoire slovène – quelles histoires nous racontent-elles ? »

10h15 : Discussion et pause

10h45 : Élise Frêlon-Martelly (université de Poitiers) : « Les boissons alcoolisées dans le *Traité de la Police* de Nicolas de La Mare »

11h15 : Katja Škrubej (université de Ljubljana) : *Ius montium in vineis* en langue juridique slovène pré- et post- XVI^e siècle : forgeant les règles générales entre *mos iudicorum* et *lex scripta*

11h45 : Discussion

12h00 : Déjeuner

14h30 : Donatien Le Barbier de Blignières (université de Poitiers) : « L'alcool dans les provinces d'Ancien Régime : produit et instrument de spécificités culturelles »

15h00 : Svit Komel (université de Ljubljana) : « Libre Lenart : la caricature du paysan ivre et la réforme agraire dans l'Empire d'Autriche »

15h30 : Éric Gojosso (université de Poitiers) : « Une mauvaise idée : le monopole des alcools indigènes en Indochine »

16h00 Discussion et pause

16h30 : Janez Kranjc (université de Ljubljana) : « Certains aspects juridiques de la viticulture sur le territoire de l'actuelle Slovénie »

17h00 : Didier Veillon (université de Poitiers) : « Une décision apparemment de salubrité publique : l'interdiction de l'absinthe par la loi du 16 mars 1915 ».

17h30 : Discussion

18h00 : Fin du colloque